RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: FD4E0A19-99D6-4C6F-8589-AE0B94CD730E

A TOUS COEURS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Médecins au capital de 312.000 €
SIEGE SOCIAL : 20 rue du ballon
59800 LILLE
938 181 179 RCS LILLE METROPOLE
Conseil Départemental du Nord - N° Ordre des Médecins : 617

ACTE SOUS-SEING PRIVÉ
PORTANT DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS
EN DATE DU 27 MARS 2025

Les soussignés :

1. **Monsieur le Docteur Guy VAKSMANN,**
 Demeurant à LAMBERSART (59130) – 22, rue du Bourg,
 Associé professionnel exerçant, détenant 1.248 parts

2. **Madame le Docteur Adelaïde RICHARD,**
 Demeurant à HALLENNES-LEZ-HAUBOURDIN (59320) – 3, Rue Léon Podevin,
 Associée professionnel exerçant, détenant 852 parts

3. **Madame le Docteur Pauline GRAS,**
 Demeurant à WANNEHAIN (59830) – 11, Rue du Saint-GET,
 Associée professionnel exerçant, détenant 24 parts

4. **Madame le Docteur Marie-Paule GUILLAUME,**
 Demeurant à BLARENVELD 3 – (1650) BEERSEL (Belgique),
 Associée professionnel exerçant, détenant 456 parts

5. **Monsieur le Docteur Ivan BOUZGUENDA,**
 Demeurant [redacted]
 Associé professionnel exerçant, détenant 540 parts

Après avoir exposé :

- que les soussignés sont les seuls associés de la Société et possèdent ensemble la totalité du capital social et des droits de vote de la Société ;

- que l'article 17.3. des statuts de la Société prévoient que la consultation des associés peut résulter d'un acte sous seing privé. La décision de la collectivité des associés émanera, dans ce cas, de la signature par tous les associés d'un procès-verbal ;

- qu'ils ont pris connaissance des observations formulées par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Nord s'agissant d'une modification à apporter aux statuts constitutifs de notre société à l'effet d'indiquer, en sus de l'adresse du siège social, l'adresse de tous les lieux d'exercices de l'activité des praticiens ;



Docusign Envelope ID: FD4E0A19-99D6-4C6F-8589-AE0B94CD730E

- qu'ils ont pris connaissance de la lettre de démission de Mme Pauline GRAS de ses fonctions de Gérant ;

- qu'il convient de prendre acte de sa démission et ne pas pourvoir à son remplacement.

Sont convenus de prendre les décisions suivantes portant sur les points suivants :

- prise d'acte des observations formulées par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Nord sur la mention des lieux d'exercice des praticiens dans les statuts de la société A TOUS COEURS ;
- modification de l'article 4 des statuts ;
- prise d'acte de la démission de Mme Pauline Gras de ses fonctions de Gérant à compter du 05 février 2025 – dispense de réaliser le préavis et d'utiliser la lettre recommandée avec demande d'avis de réception, conditions prévues à l'article 14.5. des statuts ;
- pouvoirs pour formalités.

<u>En conséquence les associés décident à l'unanimité de :</u>

- après avoir pris connaissance des observations formulées par le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Nord s'agissant de la mention de l'adresse de tous les lieux d'exercices de l'activité des praticiens dans les statuts de la société A TOUS CŒURS, prendre acte qu'une modification nécessaire est à apporter aux statuts constitutifs de notre société à l'effet d'indiquer l'adresse de tous les sites d'exercice ;

- modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

*« **Article 4. Siège social – Autres Cabinets***

Le siège de la Société est fixé au : [redacted]

Les lieux d'exercice de l'activité des praticiens sont :

- *Centre Hospitalier de Tourcoing sis* [redacted] *;*
- *Hôpital Privé de Villeneuve d'Ascq sis* [redacted]
- *Centre Hospitalier de Maubeuge sis* [redacted] *;*
- *Centre Hospitalier de Douai sis* [redacted] *;*
- *Centre Hospitalier de Béthune sis* [redacted] *;*
- *Centre Hospitalier Universitaire de Lille sis* [redacted] *;*
- *Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer sis* [redacted] *;*
- *Centre Hospitalier de Calais sis* [redacted] *»*

- connaissance prise de sa lettre de démission, prendre acte de la démission de Mme Pauline GRAS de ses fonctions de Gérant de la Société A TOUS CŒURS à compter du 05 février 2025 ;

- dispenser Mme Pauline GRAS de réaliser son préavis de 3 mois prévu à l'article 14.5. des statuts ;

[redacted]

Docusign Envelope ID: FD4E0A19-99D6-4C6F-8589-AE0B94CD730E

- dispenser Mme Pauline GRAS de l'usage de la lettre recommandée avec demande d'avis de réception pour notifier sa démission, prévue à l'article 14.5. des statuts ;

- ne pas pourvoir à son remplacement ;

- donner tout pouvoirs au porteur d'un extrait, d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

*
* *

A titre de convention de preuve, l'acte est signé sur support électronique conformément à la règlementation européenne et française en vigueur, en particulier le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 et les articles 1367 et suivants du Code civil. A cet effet, les signataires acceptent d'utiliser la plateforme en ligne DocuSign (www.docusign.com). Chaque signataire décide (i) que la signature électronique qu'elle appose sur l'acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine.

Le présent acte sera mentionné sur le registre de délibérations tenu au siège social de la Société et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives sociales.

Signataires	Paraphes	Signatures
Monsieur le Docteur Guy VAKSMANN,		
Madame le Docteur Adelaïde RICHARD		
Madame le Docteur Pauline GRAS		
Madame le Docteur Marie-Paule GUILLAUME		
Monsieur le Docteur Ivan BOUZGUENDA		